

Contribuables, Attention! UN PETIT REGLEMENT DE \$55,500.00

Dans le projet de règlement No 328 que le Conseil a étudié, bien discrètement puisque même lecture n'en a pas été faite publiquement aux échevins et aux contribuables présents, lundi soir, il est un article que ces derniers ne doivent pas oublier. Il y est dit : "Le présent règlement aura force et effet lorsqu'il aura reçu l'approbation des propriétaires de biens fonds imposables de cette municipalité et toutes les approbations exigées par la loi."

Les contribuables ont donc le devoir de s'intéresser à ce règlement que la nouvelle administration tente de faire accepter et de voter. Ce Règlement a déjà reçu son numéro matricule, le No 328, et il sera approuvé dans une autre séance spéciale, que le Maire a convoquée pour vendredi, ce matin à onze heures. Il aura donc été déposé et voté sans même que les journaux aient pu en prendre connaissance. Avec hâte, les avis de la votation seront affichés, les contribuables peu avisés n'ayant même pas eu le temps d'étudier ce règlement avant que de l'approuver ou le désapprouver.

Heureusement le truc du Maire a été découvert par notre journal, qui se doit comme à ses lecteurs de le mettre à jour. Si cette dépense de \$55,500 est acceptée par les propriétaires, elle le sera pour le moins après que ces derniers, sauf les lecteurs exclusifs du "Clairon", auront été mis au courant.

Ce règlement No 328, déposé sans aucune lecture lundi passé et qui recevra sa sanction ce matin, encore dans le quasi huis-clos d'une séance spéciale, à une heure où les contribuables ne peuvent assister, décrète la construction de pavages, de trottoirs et de canaux d'égouts et autorise un emprunt et une émission de débentures. Quand il sera approuvé par les propriétaires de biens fonds imposables, si toutefois ils l'approuvent, — chose dont nous doutons maintenant qu'ils savent officiellement la dette totale de leur municipalité, — les travaux suivants seront exécutés :

- 1°.—La rue Concorde sera pavée de la rue Cascades au pont Morison, sur une largeur de 26 pieds et une longueur de 1500. Ce pavage sera fait d'une couche en béton de six pouces d'épaisseur. Les chaînes ou bordures seront faites en béton et auront six pouces de largeur et cinq pouces de hauteur. Une somme de \$17,250 sera votée à cette fin.
- 2°.—La rue St-Antoine sera pavée de la rue S.-François à la rue Ste-Anne. Nous sautons les détails qui ressemblent d'ailleurs à ceux du premier item, pour ne nous arrêter qu'au coût de chacun des travaux. Celui-ci coûtera \$2,600.00.
- 3.—La rue Laframboise, de la rue Girouard au chemin de fer du Canadien-National. Coût \$9,000.
- 4.—La rue Laframboise, du chemin de fer Canadien National à la rue Delorme. Coût \$350.
- 5.—La rue Ste-Marie, de la rue Girouard au chemin de fer. Coût \$3,700.
- 6.—La rue S.-Antoine, de la rue Ste-Anne à la rue S.-Hyacinthe. Coût \$2,300.
- 7.—La rue Concorde, de la rue Cascades en allant vers le nord-ouest. Coût \$7,100.
- 8.—La rue Ste-Marie, de la rue Girouard à la rue William. Coût \$1,800.00.
- 9.—Un trottoir en béton sur le côté sud-est de la rue Boas, de la rue Kérouack en allant vers le sud-ouest. Coût \$350.00.
- 10.—Trottoir sur le côté nord-ouest de la rue Boas, de la rue Kérouack en allant vers le sud-ouest. Coût \$500.00.
- 11.—Trottoir sur la rue Kérouack. Coût \$110.00.
- 12.—Trottoir sur la rue Nault. Coût \$300.00.
- 13.—Trottoir sur la rue Bourdages, de la rue Bourassa en allant vers le sud-est. Coût \$50.00.
- 14.—Trottoir sur la rue Bourassa. Coût \$425.00.
- 15.—Trottoir sur la rue Turcotte. Coût \$1,000.00.
- 16.—Trottoir sur la rue Morin. Coût \$500.00.
- 17.—Trottoir sur la rue Delorme. Coût \$325.00.
- 18.—Canal d'égout dans la rue S.-Pascal. Coût \$650.00.
- 19.—Canal d'égout dans la rue S.-Michel. Coût \$450.00.
- 20.—Canal d'égout dans la rue Laframboise, de la rue Leman à la rue Turcotte. En voici un qui demandera considération spéciale. Coût \$2,300.00.
- 21.—Canal d'égout dans la rue Morison. Coût \$225.00.
- 22.—Canal d'égout dans la rue Ste-Anne, de la rue Dessaulles en allant vers le nord-ouest. Coût \$350.00.
- 23.—Canal d'égout dans la rue Héloïse, entre les lots Nos 1091 et 1092 du cadastre. Coût \$500.00.
- 24.—Canal d'égout dans le parc, situé en face du château d'eau, de la rivière en allant vers le nord-ouest. Coût \$200.00.
- 25.—Deux regards d'égouts, coin Laframboise et Richer et l'autre coin Laframboise et Dessaulles. Coût \$220.00.
- 26.—Canal d'égout dans la rue S.-Antoine, entre S.-Casimir et la rivière. Coût \$130.00.
- 27.—Canal d'égout dans la rue Delorme, de la rue Laframboise en allant vers le sud-ouest. Coût \$500.00.

C'est le programme de travaux, à peu près, que M. Sylvestre recommandait au Conseil sans toutefois le déposer pour votation, préférant attendre l'amélioration du pouvoir d'emprunt que le Comptable M. Gougeon avait déclaré être épuisé. Le Maire Bouchard lui-même avait déclaré que le Conseil ne pouvait entreprendre ces travaux, aussi longtemps que les finances de la ville ne seraient point améliorées.

Ces travaux seront naturellement payés suivant les dispositions des règlements pourvoyant à la construction de pavages, de trottoirs et de canaux d'égouts. Ils coûteront à la ville la somme totale de \$55,500.00.

Aussi, pour payer le coût des travaux énumérés, et, après que les propriétaires auront accepté le règlement, la Cité sera autorisée à emprunter la susdite somme de \$55,500.00, remboursable en vingt paiements partiels, annuels et consécutifs devenant dus le 1er novembre de chaque année, et chacun d'eux pour le montant mis en regard de l'année de son échéance dans un tableau préparé

UN AVEU OFFICIEL LA VILLE DOIT UN MILLION ET DEMI

Dans le règlement No 328, dont le nouvel échevin Demers a donné avis de présentation, à la séance spéciale de lundi soir dernier, nous avons relevé un aveu d'autant plus important qu'il est officiel. Si a compris la teneur du document que le greffier a déposé, sans même le lire, M. Demers, qui se faisait élire en affirmant son admiration pour M. Bouchard et son désir de toujours l'appuyer, a douvrir les yeux sur la véritable situation financière de notre ville.

D'après l'article 44 de ce Règlement No 328, il est dit : "Conformément aux dispositions de l'article 5782 A des Statuts Refondus de Québec, 1909, la Cité de S.-Hyacinthe déclare que sa dette totale est de UN MILLION, QUATRE CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE, CENT HUIT PIASTRES".

Les contribuables, même ceux qui n'ont pas voulu croire les ex-échevins et les candidats de l'ancienne majorité, devront avouer, dans le silence pour le moins, que les déclarations de ces derniers n'étaient point basées sur de simples commentaires d'élection, mais sur la vérité toute crue. Les orateurs ont crié, à la suite de M. Gougeon, que notre ville était endettée d'UN MILLION ET DEMI, aujourd'hui l'administration Bouchard, dans une séance spéciale, alors qu'il n'y a que quelques témoins, à qui même elle ne donne point le privilège de l'entendre, avoue la vérité cruelle des chiffres : NOTRE DETTE TOTALE EST D'UN MILLION ET DEMI.

Cette dette est formée : (a) d'une somme de \$106,383.42 balance due sur le montant emprunté, en vertu du règlement du 3 octobre 1894, pour les besoins de l'aqueduc municipal, et payable par annuités durant 50 ans ; (b) d'une somme de \$44,252.63, balance due sur le montant emprunté en vertu du règlement 64 du 24 septembre 1897, pour les besoins de l'aqueduc municipal, payable par annuités durant 50 ans ; (c) d'une somme de \$35,475.62, balance due sur le montant emprunté, en vertu du règlement 117, en date du 3 août 1906, pour les besoins de l'aqueduc municipal, et payable par annuités, durant 40 ans ; (d) d'une somme de \$108,000, balance due sur le montant emprunté, en vertu du règlement 219, en date du 18 avril 1917, pour la construction du filtre municipal, et payable par annuités, durant 12 ans ; (e) d'une somme de \$184,717, montant des emprunts temporaires contractés pour les besoins de l'aqueduc municipal ; (f) d'une somme de \$68,078.76, balance due sur le montant emprunté, en vertu du règlement du 21 mars 1893 pour améliorations municipales et aide à des industries, et payables par annuités, durant 50 ans ; (g) d'une somme de \$97,404.03, balance due sur le montant emprunté, en vertu du règlement 217, en date du 3 août 1906, pour améliorations municipales et aide à des industries, et payable par annuités en 40 ans ; (h) d'une somme de \$85,567.69, balance due sur le montant emprunté, en vertu du règlement 142, en date du 10 janvier 1913, pour payer une somme de \$100,000 due par le département municipal, et payable en quarante ans, au moyen d'un fonds d'amortissement déposé à intérêt à la Banque chaque six mois ; (i) d'une somme de \$754,288.85, montants des emprunts temporaires contractés pour payer pavages, trottoirs améliorations municipales et aide à des industries.

L'aveu se passe de commentaires, du moins pour le moment. Les contribuables, maintenant que c'est M. Bouchard qui le dit, doivent être convaincus que notre ville a une dette totale de UN MILLION, QUATRE CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE, CENT HUIT PIASTRES, ce qui fait en chiffres arabes \$1,484,108.00.

Eugène CHARTIER

à cet effet. Le premier versement sur le capital sera échu le 1er novembre 1923.

Le capital de l'emprunt se trouverait être représenté par des débentures, datées du 1er novembre 1922, et émises sous le seing du maire, le contreseing du greffier et le sceau de la municipalité. Ces débentures porteraient intérêt au taux annuel de 5% à compter du 1er novembre 1922, payable semi-annuellement le 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Pour payer la portion du capital du chaque année, on créera un fond d'amortissement suffisant, et, pour le parfaire, tout en pourvoyant davantage au paiement des intérêts et au rachat des débentures à leurs échéances respectives, il sera imposé sur tous les biens-fonds cotisables une taxe spéciale annuelle, suffisante pour payer les intérêts et former le dit fonds d'amortissement. Cette taxe spéciale, que les contribuables le comprennent bien, sera presque chaque année avec leurs autres taxes municipales, d'après le rôle d'évaluation en vigueur.

Ce n'est pas tout que d'être autorisé par les contribuables-propriétaires à émettre des débentures, le Conseil sera autorisé à négocier ces débentures en tout ou en partie, aux conditions et prix qu'il trouvera avantageux pour cette Cité et à se servir du produit de ces ventes pour les fins sus-mentionnées.

Sans vouloir ajouter de commentaires, il nous sera bien permis de constater combien la politique du Maire Bouchard change avec les temps. Nous ne sommes pas loin pourtant de ses déclarations enflammées contre ceux qui désiraient jouer, avec les débentures de la ville, voire faire des profits à même les argents municipaux. Il est vrai qu'il n'avait pas alors la majorité tant désirée, ou, pour le moins il craignait de la perdre.

Le passé importe moins que le présent. Les contribuables plus que jamais doivent avoir les yeux ouverts sur la façon d'agir de leurs nouveaux échevins, comme de la majorité nouvelle. Cette dernière peut être tout de paix et d'harmonie, elle n'a pas moins préparé dans l'ombre l'un des plus beaux "schemes" qui se soient vus à l'Hôtel-de-Ville.

Aussi, nous lançons aux contribuables le cri du clairon qui devra mettre leur susceptibilité en éveil. Contribuables, attention, vos intérêts comme ceux de votre ville sont en danger !

EUGÈNE CHARTIER

NOTES

Et M. Solis ?...

Dans le dernier *Clairon*, le chroniqueur municipal a gardé un tel cauchemar de l'ancien échevin du Quartier Quatre, M. Victor Sylvestre, qu'il le mentionne à deux ou trois reprises comme ayant démissionné avec MM. Augustin, Surprenant et Davignon. Et M. Solis ?... Qu'en fait M. Bouchard ?... A-t-il, oui ou non, démissionné ? Les lecteurs exclusifs du *Clairon* ont droit de le savoir.

0 0 0

Je te crois !..

"Lors de la dernière séance générale du conseil, l'échevin Solis avait proposé le réengagement de M. Gougeon, écrit le *Clairon*. Sa proposition avait été acceptée, mais trois échevins de la minorité, — (deux ne suffisaient donc pas !) — avaient demandé la reconsidération de ce vote. Or, à l'unanimité, mercredi soir, il a été décidé que M. Gougeon ne devait pas être réengagé". Oui, je te crois, mon minou.

0 0 0

Une prédiction

Dans une conférence donnée à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, à l'Université de Reims, M. Charles Curzon, doyen de la faculté de droit, parlant de la surveillance française au Canada a déclaré que les Canadiens français sont restés attachés à leur mère-patrie parce qu'ils ont conservé la pureté de leur origine et de leurs mœurs, que leurs ancêtres ont sauvé l'unité de la race évitant toujours les mariages mixtes. [M. Curzon fit la prédiction que les Canadiens-français deviendraient l'aristocratie intellectuelle de l'Amérique.

M. Curzon aurait pu ajouter que le souci des parents Canadiens-Français à faire élever leurs enfants dans des institutions catholiques et françaises a contribué pour sa part à cette survivance.

0 0 0

Il est disparu

Oui, enfin, ce vilain petit parc est disparu. On ne le verra plus, plein de bêtes bêlantes et criantes, faire la joie des petits gamins. Quel soulagement pour tous ! Ce coin de la rue Girouard fait plaisir à voir. Ceux qui ont connu le parc à veaux se demandent pourquoi il est resté là si longtemps, mais il n'est plus !

0 0 0

"Tag Day"

Au profit des Orphelins de l'Hôtel-Dieu de S.-Hyacinthe, les Dames de Charité sont à organiser un "Tag Day" qui aura lieu le mardi 1er août premier jour de l'Exposition. De gentilles et dévouées jeunes filles se feront "Rosières" pour ce jour de vente de "Roses" dont le profit contribuera à soulager nos "Pauvres" et nos "Orphelins". Nous espérons que la population tant de la ville que de la campagne répondra généreusement au dévouement de ces demoiselles. Le "Tag Day" n'aura lieu que le premier jour.

Autour de nous

S.-Jude

M. Joseph Lamoureux, fils, a été élu commissaire d'école, en remplacement de M. Paul Labossière, sortant de charge.

ooo

Marieville

(De notre Correspondant.)

Mercredi dernier, fut célébré en l'église paroissiale, avec une pompe et une magnificence inconnues jusqu'alors, le mariage de Roland Préfontaine, marchand fils de Napoléon Préfontaine et de Albina Ste-Marie, avec Cora Kellum, fille adoptive de J.-Alf. Ouellette, manufacturier.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le chan. J.-B. Houle, curé de la paroisse. L'autel avait, pour la circonstance, revêtu ses plus riches ornements de fête.

A l'orgue, pendant le saint Sacrifice, on exécuta le beau programme musical suivant : Noël du mariage, chanté par M. Ls.-Phil. Bourgoing ; " Sancta Maria, " de Faure, par Mlle Pauline Leduc ; " Adoration, " — violon — par Mlle Irène Mongeau ; " Hosanna du mariage, " de Deffès, par M. Gaston Nolin ; " Je vous salue, Marie, de Yung, par M. Ls.-Philippe Bourgoing. Mlle Eliane Bedard accompagnait à l'orgue.

La cérémonie terminée, on promena les nouveaux époux dans les rues de la ville, au bruit assourdissant des sirènes des vingt-cinq machines qui composaient cette joyeuse procession.

Le déjeuner fut servi chez M. J.-A. Ouellette. Pas moins de cent convives prirent part à ce banquet familial.

Dans l'après midi, les époux, escortés par un grand nombre de machines, partirent pour leur voyage de noces, dans le luxueux Sédan de M. A. Ouellette.

Ils visiteront Newport, Boston, New-York, Buffalo, Niagara Falls, et autres villes importantes, pour revenir ensuite s'établir à Marieville.

—En juin dernier, Mlle Alice Ste Marie, fille bien-aimée de M. Henri Ste-Marie, N. P., de cette ville, obtenait le diplôme supérieur et le " Lauréat, " dans l'étude du piano, avec la note " grande distinction. " Nos plus sincères félicitations sont acquies à cette jeune musicienne de talent, à qui nous souhaitons de poursuivre ses études, pour devenir une brillante artiste dans le monde musical.

—Étaient de passage à Marieville, la semaine dernière : MM. les abbés Jos. Jodoin, retiré à St-Damase, C.-A. Perrault, curé de S. Damase, Etienne Cordeau, vic. à Roxton-Falls, Alp. Girard vic. à Farham ; M. Gaston Nolin et Mlle Irène Mongeau, de S. Hyacinthe.

—M. Gustave Bédard, fils de M. Isaac Bédard, maître chantre de cette paroisse, est retourné à Montréal, après avoir passé quelques jours agréables dans sa famille.

—Baptêmes. — Du 12. — Jos. Raoul, Gilles, Réal, fils de Philodore Martel et de Hélène Lavalée. Parrain : Raoul Martel ; marraine : Dora Benoit, oncle et tante de l'enfant.

Du 12. — M. Irène, Christiana, Rosaria, Gabrielle, fille de Oscar Descent, menuisier, et de Christiana Bisson. Parrain : Rosario Descent ; marraine : Irène Tétreau, son épouse.

Du 18. — Jos.-Adélar, Roland, fils de Wallace Lamarre, et de Antoinette Lafontaine. Parrain : Adélar Viens ; marraine : Eva Lafontaine.

Du 18. — Jos André, Léon, fils de Arthur Marcoux et de Réséda Lebeau. Parrain : Léon Prairie ; marraine : Laure Marcoux.

Du 19. — M. Paule, Jeannine, Mildred, fille de Armand Bélanger, et de Ida Roy. Parrain : Nap. Roy ; marraine : Mildred Dubord.

Du 19. — M. — Lydia, Jeannine, fille de Stan. Massé, et de Régina Cadieux. Parrain : Alcide Adam ; marraine : Lydia Cadieux, oncle et tante de l'enfant.

SEMAINE SOCIALE

Ceux qui ont le loisir de jeter un coup d'œil sur le programme de la prochaine semaine sociale d'Ottawa ont pu constater la part prépondérante de travaux et de cours sur les questions ouvrières, telles le capital et le travail, la justice et la charité sociales, le salaire et les revendications ouvrières etc. Ce n'est pas sans une intention bien définie que les organisateurs ont voulu éclairer l'opinion publique sur ces graves problèmes.

Ces études rentrent en plein dans le cadre d'une semaine sociale. L'expérience démontre bien maintenant que c'est l'Eglise qui est la seule force et la seule autorité capable de diriger tous les différents, le garantir la vraie paix sociale, de revendiquer légitimement les droits des faibles et des travailleurs et de leur faire accepter leurs devoirs. Or la semaine sociale ne veut d'autre source d'étude que les documents pontificaux et les directions ecclésiastiques...

Elle s'attaquera donc aux théories rationalistes qui ne veulent pas que l'autorité spirituelle se mêle " d'un problème terrestre. " Le travailleur n'a pas seulement un corps ; il a une âme. Et parce qu'il a une âme, sa vie sociale dépend de Dieu et de l'Eglise.

Elle s'attaquera encore à des doctrines qui semblent en harmonie avec la vérité évangélique mais qui ont l'immense tort d'être trop absolues et trop radicales en ce sens qu'elles veulent délimiter l'activité sociale et l'emprisonner dans un seul bien-être physique pour les ouvriers : ce qui est incomplet, parce que l'on ne peut séparer pratiquement la vie morale de la vie matérielle...

Certes il ne faut pas croire que l'Eglise cherche à faire peser un joug sur les faibles et à les obliger à sacrifier leurs initiatives personnelles et leurs revendications légitimes. Bien au contraire, jamais société n'a favorisé autant la liberté que celle fondée par le Christ. L'Eglise veut la liberté, la vraie liberté, fondée sur les deux principes de justice et de charité... Elle n'est pas opposée au progrès social. Elle a fait ses preuves ; elle a donné une doctrine qui offre autrement de solidité et d'assurance de bonheur que n'importe quelle autre société humaine. Elle travaillait à l'unité et serait la première à bénir une union de tous les travailleurs du monde entier, à condition que cette union respecte ses enseignements, parce qu'elle a besoin de compter sur tous pour assurer son triomphe terrestre.

C'est à faire comprendre ces principes fondamentaux que les conférenciers de la semaine sociale vont grouper les plus solides arguments. Désintéresser, ils ne viendront pas essayer de recruter des membres pour telle ou telle association particulière, mais ils chercheront à montrer qu'il ne peut y avoir qu'une solution de la question ouvrière ; l'acceptation de la doctrine catholique ; qu'il ne peut y avoir qu'un seul moyen de succès : revenir aux enseignements du Christ vieux comme le monde et infaillibles comme Dieu.

Que certains points de la doctrine catholique ne soient pas parfaitement élucidés, c'est là une constatation légitime. Par exemple, personne n'ignore que la question du salaire familial prête à discussion et que chacun peut être libre d'accepter l'opinion qui lui semble la plus plausible, pourvu qu'il ne condamne pas, au nom de l'Eglise, l'opinion contraire. L'Eglise respecte trop les libertés de vues sur les questions qui ne regardent ni le dogme, ni la morale, pour mettre un frein aux discussions honnêtes... Que de fois les papes n'ont-ils pas demandé de jeter dans le public ses controverses afin que la lumière se fasse ! C'est précisément pour répondre à cette invitation des papes que les semaines sociales sont organisées : elle jettent des idées, les plus sûres possibles, mais qu'il est permis de discuter si elles ne sont pas absolument indéniées ; elles fournissent l'occasion de communiquer les manières de voir chaque école, touchant les questions libres ; elles permettent aussi bien souvent l'accord des forces catholiques, la grande force de l'Eglise.

Qui ne voit que la semaine sociale est un excellent moyen de jeter des lumières sur les questions ouvrières de donner les solutions les plus pratiques et les plus saines sur ces épineux problèmes ? Chacun a la liberté de former son idée d'après les cours donnés, d'après les expériences faites, et il se trouvera, si les autorités de l'Eglise ne sont pas jetées à l'arrière-plan, que tous travailleront à la même fin : le bien commun des faibles et le respect de l'autorité légitimement constitué.

FR. A. Bissonnette, O. P.

Nos bois à pâtes

Pourquoi nous ne pouvons pas continuer à en permettre la libre exportation.

Extrait d'une interview donnée à la Gazette de Montréal par le premier ministre de la province de Québec, M. Taschereau, le 4 mars dernier :

" Nous avons des régions comme le Saint-Maurice, où nous ne pouvons permettre aux concessionnaires de forêts de couper dans le bassin du fleuve tout le bois qu'il leur faudrait pour faire marcher leurs usines à pleine capacité. Ces industriels devront par conséquent couvrir leur déficit en achetant du bois d'autres concessionnaires ou des propriétaires de terrains particuliers. Ottawa verra probablement dans cette circonstance une raison de plus de frapper d'un droit élevé l'exportation de bois à pâte aux Etats-Unis. L'attitude de nos voisins appelle cette politique. (Gazette du 4 avril).

Montre Perdue

Une montre en or, avec fob en argent, a été perdue, mardi le 18 juillet, tout probablement dans la ville de S.-Hyacinthe ou dans la paroisse de S.-Hilaire. Récompense à qui la rapportera au bureau de "LA TRIBUNE".
R. C. 1 f.

SOUVENIR

IL Y A 33 ANS

LA TRIBUNE du 26 juillet 1889 publie le fier langage d'un protestant concernant la religion catholique. M. Pier-on aurait dit : quoique je sois protestant, je remercie Dieu d'avoir donné au monde l'église catholique. Il n'y a absolument rien dont vous ayez à rougir dans l'Eglise catholique, et, d'un autre côté, il y a beaucoup de choses dont vous avez le droit d'être fiers. Je vous dis, moi, protestant, que votre devoir est de vous attacher ouvertement à votre religion, et ceux au milieu desquels vous vivez n'en auront que plus d'estime pour vous."

Mgr Moreau bénit la nouvelle église de S.-Michel de Rougemont.

A la distribution des prix au Collège S.-Jean-Baptiste de Roxton Falls, les élèves présentent une superbe adresse à Mgr Moreau.

Au Conseil de Ville, M. J. Leduc obtient l'autorisation de construire une véranda à sa propriété de la rue S. Simon, pour le temps que durera la maison et à condition que soit cédée à la ville la lisière de terre en face de sa maison. On décide de construire un canal d'égoût de quinze pouces dans la rue Héloïse, jusqu'à la propriété des Srs St-Joseph, et que de là, dans la rue Raymond à la rue Lanctôt le canal sera de douze pouces. Des mesures sont prises pour drainer par la surface, partie du quartier 5, au moyen de la décharge traversant les terres Després, Benoit, Gervais et Cook.

Au retour de sa visite pastorale S. G. Mgr Moreau exprime sa satisfaction des sentiments de foi et de zèle pour l'église qui animent toutes ses paroisses.

La fontaine publique sur la place du marché, a subi d'importantes réparations.

M. L.-P. Morin est à faire des travaux importants dans la Cathédrale. Le toit sera élevé pour lui donner plus de stabilité et de solidité.

L'hon. M. Mercier, Mme Mercier et leurs fils étaient dimanche en notre ville, ainsi que l'hon. Bourgeois.

MM. les abbés H. Chapdelaine et H. Kérouac reçoivent le diaconat des mains de Mgr Moreau.

Une clôture de fer sera érigée en face de la prison.

Le Dr E. St-Jacques sollicite les signatures pour réclamer une succursale des Artisans dans notre ville.

Parmi les mariages : M. Amédée Millier, comptable, à Mlle Joséphine Sicotte ; M. John Champigny, à Mlle M.-L. Beau-regard.

L'Exposition

Notre journal a été le premier à parler de l'Exposition du Comité, ayant annoncé la date de sa tenue dans son édition du trois mars 1922. L'Exposition sera donc les 1er et 2 août prochain. Elle ne manquera point d'obtenir tout le succès qu'une telle organisation mérite, tant au point de vue de l'agriculture que pour le développement de notre ville et du district.

ET L'ENQUETE ?

Malgré la majorité, le nombre est grand des citoyens qui auraient voulu la complétion de notre enquête municipale. Hélas, M. Bouchard et ses amis de la nouvelle administration n'ont pas semblé pressé d'affirmer la nécessité de ce geste. Leur position n'est pourtant pas logique.

Les fonds municipaux ont été volés pour un montant avoué par le voleur lui-même. Des chiffres ont été fournis mettant en doute ceux qu'a donnés le Maire ; des déclarations contradictoires ont été faites de sa part comme de celle de ses adversaires. Il reste de tout cela un doute dans l'esprit des contribuables, même des contribuables qui ont voté pour les candidats de M. Bouchard, chacun se demandant, plus ou moins ouvertement : y a-t-il quelque chose ou rien ?...

Attendre la réponse de M. Bouchard semble temps perdu. Il a voulu arrêter l'enquête, il a réussi et le peuple l'a approuvé.

Et pourtant, il y aurait un moyen, un moyen bien simple de tout savoir, de connaître la vérité, même contre les intrigues de ceux qui ne veulent point qu'elle soit connue. Pourquoi un groupe de citoyens ne demanderait-il pas une enquête royale ?...

C'est le geste qu'il faut faire. Qu'on s'unisse donc, et malgré les intrigues, voire les gémissements, qu'on demande l'enquête royale. Des faits surprenants ne manqueront point d'être révélés aux contribuables ; s'ils n'ont pas pour effet de changer la présente administration, ils auront pour le moins l'avantage de la mettre sur ses gardes.

C'est ce qu'on a fait aux Trois-Rivières, et maintenant tout le monde est content. Il nous faut l'enquête royale et sans délai.

Eugène CHARTIER

NOTES LOCALES

LE PIQUE-NIQUE des employés Casavant & Frère

Le pique-nique des employés de la Maison Casavant & Frère a remporté un succès sans égal, tous ceux qui y ont pris part ne tarissent point d'éloges à l'égard des organisateurs.

La partie la plus intéressante de la journée a été sans aucun doute les différents concours sportifs. Nous en donnons ci-après le programme avec les noms des généreux donateurs et des heureux gagnants.

1) Joute de Base Ball entre les hommes mariés et les garçons :—

Gagnée par les hommes mariés : 22 à 21.

Prix : \$1.00 donnée à chaque joueur de l'équipe gagnante. 1 bte de cigares donnée, à l'équipe vaincue, par le Théâtre Corona.

\$2.50 en or données par L. F. Philie, de la Banque de Montréal, pour celui qui fera le meilleur coup de la partie, gagnées par G. Santoire.

NOTE. Une caisse de soda a été gracieusement mise à la disposition des joueurs, par M. J. A. Chicoine.

2) Course de 100 verges pour garçons de 11 à 16 ans :

1er prix, 1 paire de souliers de Tennis, donnée par M. E. Reeves, gagnée par Rolland Blanchard ; 2e, \$1.00 donnée par R. Plamondon, gagnée par E. Guillet ; 3e, 1 chapeau de paille, gagné par F. Guillet ; 4e, 1 lampe de poche, gagnée par Victor Santoire.

3) Course de 60 verges pour garçons de 10 ans et moins.

1er prix, 1 paire de bottines gagnées par R. Frénière ; 2e, 1 cravate gagnée par G. H. Blanchard ; 3e, 1 épinglette gagnée par Fabien Santoire.

4) Course de jeunes filles de 12 ans et moins :

1er prix, 1 bte de chocolats donnée par Kakos & Lappos ; gagnée par Mlle M. Jeanne Chicoine ; 2e, 1 bte de chocolat donnée par Lassonde & Frère, gagnée par Mlle Cécile Chenette ; 3e, 1 peinture donnée par J. Richer, gagnée par Mlle Marie-Berthe Chicoine ; 4e, 1 paire de ciseaux donnée par Lalime & Cadorette, gagnée par Mlle Henriette Lefebvre.

5) Course de jeunes filles de 13 ans à 16 ans :

1er prix, 1 épinglette donnée par A. Ledoux, bijoutier, gagnée par Mlle Laurette Lavallée ; 2e, 1 bte de chocolats donnée par le Restaurant Bijou, gagnée par Mlle Marie-Ange Dion ; 3e, 1 Urne donnée par E. A. Gendron, gagnée par Mlle Laurette Perrault ; 4e prix, 1 cadre donné par L.-A. Breton, gagné par Mlle Lucille Duval.

6) Course pour Demoiselles de 16 ans et plus :

1er prix, 1 épinglette donnée par A. Philie, bijoutier, gagnée par Mlle Simone Ledoux ; 2e, 1 paire de pantoufles, donnée par Desrosiers & Séguin, gagnée par Mlle Cécile Chagnon ; 3e, 1 livre donné par St-Jean & Frère, gagné par Mlle Rolande Santoire ; 4e, 1 bte de chocolats gagnée par Mlle Bernadette Ledoux.

7) Course d'un tour de piste pour hommes mariés :

1er prix, \$5.00 en or données

par T. D. Bouchard, gagnées par Jos. Richard ; 2e, \$2.50 en or données par M. L. H. Philie de Montréal, gagnées par Elias Chicoine ; 3e, 1 bte de biscuits donnée par Langevin & Fils, gagnée par Romuald Gendreau.

4e prix, 1 tourne-vis combiné gagné par Georges Turcotte ; 5e, 1 paquet de thé vert "Primus" donné par Bazinet & Brodeur, gagné par E. Bachand.

8) Course d'un tour de piste pour garçons :

1er prix, \$5.00 données par René Morin gagnées par Paul Laframboise ; 2e, 1 set à fumer donné par Ernest Choquette, gagné par E. Campb II ; 3e, \$2.50 donnés par les jeunes filles de la manufacture, gagnées par L. Archambault ; 4e, 1 bouteille de Lotion donnée par H. Laflamme, gagnée par G. Santoire ; 5e, 1 couteau de poche gagné par G. Messier.

9) Course dans les sacs ;

1er prix, 1 plume fontaine donnée par H. Barré gagnée par Paul Santoire ; 2e, un crayon d'argent gagné par Fabien Santoire ; 3e, 1 cravate donnée par Joseph Souaid & Co. gagnée par Jean Guillet ; 5e, 1 Record donné par Jos. Bouchard, gagné par Laurent Chicoine.

10) Course à trois jambes :

1er prix, 1 paire de bottines gagnée par G. Santoire ; 1 paire de bottines gagnée par J. B. Poitras ; 2e, 1 bouteille de vin "Sanatas" donnée par J. Marchessault, gagnée par A. Frénière ; 1 bouteille de vin "St. Valier" gagnée par A. Bachand ; 3e, 1 rasoir de sûreté "Ever Ready" donné par J. H. E. Brodeur, gagné par Paul Laframboise ; 1 rasoir de sûreté "Auto Strap" gagné par M. Guilbault ; 4e, 1 mèche gagnée par E. Guillet ; 1 mèche gagnée par J. Pelletier ; 5e, 1 paire de bretelles gagnée par Paul Chagnon ; 1 paire de bretelles gagnée par Laurent Chicoine.

11) Concours par les membres de la Fanfare :

1er prix, 1 paire boutons de poignets gagnés par M. Bienvenue ; 2e, 1 épingle à cravate gagnée par H. Provost ; 3e, 1 coupe-cigares gagné par Paul Laplante.

12) Course spéciale pour jeunes filles employées de la maison :

1er prix, \$5.00 données par les garçons de la manufacture, gagnées par Mlle Lucienne Corbeil ; 2e, 1 parapluie donné par N. G. Leduc, gagné par Mlle Simone Chagnon ; 3e, 1 bonnet-boudoir donné par Mlle B. Arpajou, gagné par Mlle Yvonne Corbeil ; 4e, 1 boîte de mouchoirs gagnés par Mlle Cécile Santoire.

13) Course à la bottine pour hommes et garçons :

1er prix, 1 bouilloire donnée par V. Hébert, gagnée par Aristide Bachand ; 2e, 1 valise donnée par J. L. St-Germain, gagnée par René Johnson ; 3e, 1 Valcum donné par V. Hébert, gagné par Paul Duval ; 4e, 1 tourne-vis gagné par Paul Santoire ; 5e, 1 tourne-vis gagné par E. Gauthier.

14) Course à la brouette :

1er prix, 1 cabaret donné par Mlle Laurette Archambault, gagné par A. Bachand ; 1 cabaret gagné par Jos. Richard ; 2e, 1 record donné par Paré & Larchevêque gagné par G. Bonin ;

Suite à la page 7

Fatale Collision

Samedi dernier après-midi, M. Charles Desloges, âgé de 37 ans, a été tué instantanément, alors qu'une automobile qu'il conduisait a été frappée par un train du Grand Tronc à la traverse à niveau de S. Madeleine. L'auto a été frappée sur le côté et M. Desloges a été projeté dans le fossé, se fracturant le cou, ce qui causa sa mort immédiate. M. Desloges s'en venait à S.-Hyacinthe à la rencontre de sa femme, qui y était allé faire des emplettes. L'accident constaté, le train stoppa et la victime fut transporté à la morgue. Le coroner Viger a tenu une enquête aussitôt et a rendu un verdict de mort accidentelle.

Nos sincères sympathies à la famille Desloges.

000

Une annonce faite dans la Tribune vaut plus et mieux qu'une circulaire tirée et distribuée à deux mille exemplaires.

Docteur Paul Ostigny

SPECIALISTE

MALADIES des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

Consultations : 1 hr. à 4 hrs. 255, rue Sherbrooke Est, MONTREAL Tel. EST 5684.

Une annonce dans "La Tribune" vous sera profitable.

Demandez les Produits



Pour Maladies des Pieds
CORNS, CALLOSITÉS, VERRUES
Garanti sinon argent remis

Remède pour Oignons
Transpiration des Pieds
Remède pour Dartres et Exéma

Agent local : L.J.E. CHOQUETTE
159 Cascades St-Hyacinthe

The Quebec Montreal & Southern Railway Co'y

HORAIRE

(Corrigé le 1er Mai, 1922)
HEURE SOLAIRE

Trains passagers départ de St-Hyacinthe
Pour SOREL et stations intermédiaires :

1.20 P.M., tous les jours, Ex. Samedi et Dimanche.

1.50 P.M. Samedi seulement.
Pour IBERVILLE JCT., et NOYAN JCT., et stations intermédiaires :

2.00 P.M., tous les jours, Ex. Dimanche.

A.-L. CURRIE, Surintendant
N. J. FERGUSON,
Agt Gen'l Pass.

L. J. BOURBEAU,
Agt, St-Hyacinthe.

Une annonce dans La Tribune a toujours porté profit. Pourquoi ne pas annoncer dans ce journal?

Dites "ADIEU" aux ennuis

ADIEU pour toujours au "département des troubles" — la boîte à charbon, la chaudière aux cendres, et l'ennui de la saleté et de la poussière.

Débarressez-vous à jamais des tracas de la cuisine. Adoptez la nouvelle méthode, la plus sûre, la plus pratique — le



Poêle Electrique

Tout l'été votre cuisine se conservera fraîche et confortable. Vous apprécierez l'amélioration apportée dans l'organisation de la cuisine, quand vous n'aurez plus besoin de vous tenir à la chaleur étouffante du vieux poêle à charbon, ce qui avait pour résultat de vous rendre parfois d'humeur inégale.

Maintenant — grâce au POELE ELECTRIQUE, votre cuisine sera la place la plus fraîche et la plus gaie de la maison ; tournez simplement le commutateur à toute heure du jour ou de la nuit, et le repas sera prêt en quelques instants.

L'ECONOMIE REALISEE SUR LE CHARBON AURA BIENTOT FAIT DE VOUS REMBOURSER POUR LE PRIX D'UN DE CES POELES.

Les prix varient de \$85.00 à \$135.00 comptant ou les versements peuvent se prolonger pendant deux ans, à raison d'une légère augmentation dans les prix.

Southern Canada Power Company Limited



MACDONALD'S

Cut Brier

Une plus grande quantité
de Tabac pour la valeur.

Paquets 15c
1/2 lb. Boite 85c

Le Tabac avec un coeur

Notes locales

EVANGILE DU DIMANCHE

Ville Dimanche après la Pentecôte

Evangile selon S. Luc.

Ch. XVI, v. 1

En ce temps-là, Jésus dit à ses Disciples : Un homme riche avait un économe qui fut accusé devant lui d'avoir dissipé son bien. Il le fit venir, et lui dit : Qu'est ce que j'entends dire de vous ? Rendez-moi compte de votre administration, car je ne veux plus désormais que vous gouverniez mon bien. Alors l'économe dit en lui-même : Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte l'administration de son bien ? Je ne puis cultiver la terre, et j'aurais honte de mendier. Je sais ce que je ferai, afin que, quand on m'aura privé de mon emploi, je trouve des gens qui me reçoivent chez eux. Il fit donc venir l'un après l'autre tous les débiteurs de son maître, et il dit au premier : Que devez vous à mon maître ? Cent barils d'huile, répondit celui-ci. L'économe lui dit : Tenez, voilà votre obligation, asseyez-vous vite, et faites-en une de cinquante. Il dit ensuite à un autre : Et vous, que devez-vous ? Celui-ci répondit : Cent mesures de froment. Tenez, lui dit-il, voilà votre obligation, faites-en un de quatre-vingts. Le maître loua cet économe infidèle de ce qu'il avait agi en homme intelligent ; car les enfants du siècle sont plus habiles dans la conduite de leurs affaires que les enfants de lumière. Et moi, ajouta Jésus, je vous dis aussi : Employez les richesses d'iniquité à vous gagner des amis, afin que, quand vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles.

ooo

Quarante-Heures

Les 27, 28 et 29 à S.-Georges, les 28 29 et 30 à S.-Hélène ; les 31, 1 et 2 août à l'Hôpital Général de Sorel ; les 2, 3 et 4 à S.-Aimé.

ooo

Personnel

Mlle Rosie Fontaine et son frère, M. Gérard, de Québec, sont en promenade en notre ville,

chez leur tante, Mlle Herminie Fontaine.

M. L.-E. Choquette, représentant de la British American Oil, de Sherbrooke, était en notre ville mardi dernier.

M. le Not. L.-A. L'Heureux, de S.-Judes, était à S.-Hyacinthe mardi, par affaires professionnelles.

ooo

Ne souffrez plus. Remettez votre estomac en état en prenant du Tanlac et vous mangerez ensuite de tout ce qui vous plaira. J. H. E. Brodeur.

ooo

A Notre-Dame

Le sermon aux messes de neuf et dix heures, dimanche dernier, à Notre-Dame du Rosaire, a été donné par M. l'abbé Honoré Chagnon du diocèse de Montréal. Tous les assistants ont reconnu au jeune lévite beaucoup d'éloquence.

ooo

Le Tanlac est un médicament de famille. Il est aussi précieux pour les jeunes gens que pour les vieillards. J. H. E. Brodeur.

ooo

En Ville

Mlle Germaine Breton, de La Baie, est en promenade chez sa cousine, Mme J.-E. F. Chartier, de la rue Bourdages.

Mme L.-Z. Millette, de Montréal, passe quelques jours en villégiature dans notre ville.

ooo

Chaque dollar que vous affectez à l'achat du Tanlac est de l'argent bien placé. J. H. E. Brodeur.

Les Nôtres

'Le Prix Courant' annonce que M. C. Forget, de S.-Hyacinthe, qui faisait autrefois partie du personnel de la Victoria Shoe Company, dirige maintenant un magasin de chaussures, au détail, au No 212 de la rue Cascades. Nos félicitations.



LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratis par l'auteur à votre adresse. E. CLAY-GLOVER Co. Inc. 125 West 24th Street New-York, U. S. A.

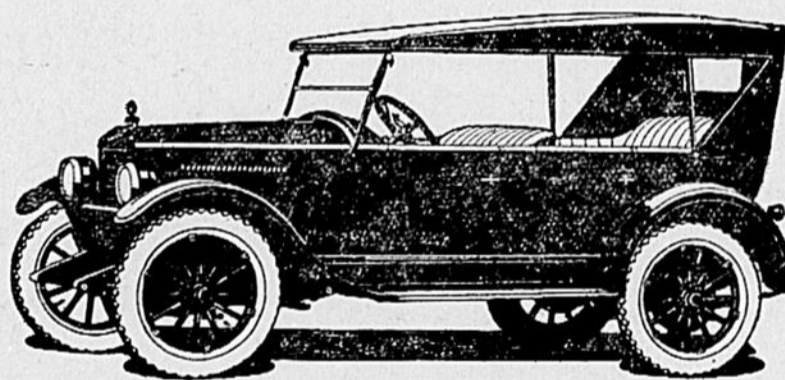


Frontenac Export est La Meilleure parce que Toutes les ressources du monde sont mises à contribution pour la fabrication de cette Bière incomparable! Ensuite le Temps la mûrit à son aise selon ses excellents procédés. Goûtez-la. Elle en Vaut la Peine!

Frontenac Export Ale
INDIA PALE

TELEPHONE 228 AMELEE LACROIX 226 GIROUARD
Distributeur pour le commerce

E S S E X



UNE AUTO QUI DEMEURE TOUJOURS JEUNE

Les propriétaires de l'auto ESSEX disent qu'elle ne vieillit pas. D'année en année, elle donne un service exceptionnel, sans nécessiter de réparations, tout comme on peut attendre d'une machine dispendieuse. Par milliers, les autos ESSEX prouvent leur valeur de durée, à la connaissance de tous, tout en faisant, facilement et en toute confiance, de trente, quarante et cinquante mille milles. Pour une auto de son prix, une promenade vous révèlera des qualités que vous ne pouviez attendre.

TOURING CABRIOLET COACH

No 92 RUE MONDOR

Légaré Automobile de S.-Hyacinthe Ltée
FRANÇOIS JETTE, GERANT.

MM. LUSSIER & JEANNOTTE s'étant installé une station de service de batteries dans nos bâtisses sont en mesure de vous faire ce genre d'ouvrage en vous garantissant satisfaction. Adressez-vous chez Légaré Automobile de S.-Hyacinthe Ltée, 92 Rue Mondor.



(448)



PROPOS DE CHEMINS

Nous recevons une communication d'un contribuable de S.-Denis-sur-Richelieu, qui a son importance à la veille du grand "pow-woh" que certains politiciens se préparent à faire dans cette municipalité. Aussi, nous donnons publication à ce communiqué qui porte la date du 25 juillet courant.

—)c(—

Les travaux du macadam dans les rues du village de S.-Denis sont commencés ce matin. M. Stéphane Gagné étant l'instructeur du gouvernement, au grand plaisir d'un certain groupe de contribuables qui vont l'avoir à leurs portes; car, paraît-il l'on doit terminer cette année seulement la rue S.-Denis, commencée depuis juillet 1920 et qui coûte à la municipalité la jolie somme de \$14,500.00 pour dix arpents de chemin commencé. Il restera à faire dans les autres rues environ soixante pour cent de mille. Il me semble que le gouvernement aurait pu faire finir cette année tout le chemin ordonné par le règlement du conseil, ça aurait été plus avantageux pour la municipalité; mais l'Honorable Ministre de la Voirie aime mieux et met en pratique la politique préconisée par son parti qui est une politique de petits bouts de chemin. D'ailleurs c'est dans l'intérêt du parti que l'on travaille et pour pouvoir nourrir plus longtemps ses favoris à la crèche gouvernementale. Quant aux contribuables qui sont pour payer le coût de ces travaux, l'on s'en occupe peu ou point du tout. Ils ont voulu se procurer le luxe de beaux chemins dans les limites de leur municipalité qu'ils en paient la façon. PAIE BAPTISTE.

UN CONTRIBUABLE

Quand Vous Vous Sentez Atteint

—Lorsque vous vous apercevez que vous allez souffrir du mal de tête prenez ZUTOO.—Lorsque vous sentez que vous avez pris le rhume, prenez ZUTOO.—Au premier indice de la douleur—aux premières atteintes de la maladie, prenez ZUTOO.
Si c'est le mal de tête, au bout de 20 minutes vous serez mieux, si c'est le rhume, le lendemain matin. La douleur aura disparu, et vous vous sentirez comme une nouvelle personne.
N'attendez pas—ne courez aucun risque —Procurez-vous les Tablettes ZUTOO dès aujourd'hui, afin de les avoir sous la main aux premiers indices de mal de tête ou de rhume, et PRENEZ-LES.
25c. la boîte, chez tous les marchands, ou par la malle, franchise de port. B. N. Robinson & Co., Br., Coaticook, P.Q.

Notes locales

LES SPECTACLES COLE BROS VIENNENT A S.-HYACINTHE

Un Carnaval de Rieurs

"Riez et le monde rira avec vous" est un vieil adage, mais bien banal, parce que le rieur apporte la santé et le bonheur au jeune comme au vieux. Pour du plaisir, tout en étant une récréation saine et morale, les Spectacles Forains des Frères Cole en sont les chefs-d'œuvre. Le véritable esprit de la joie, du plaisir, du roman, exploite et tout ce qui se apporte le soleil du rire dans la vie, est résumé dans les Spectacles Forains des Frères Cole. Il y a un grand nombre de bouffons comiques qui créent des explosions de gaieté parmi les jeunes. Tous les jours de joyeux garçons et filles viennent voir et sont heureux d'être venus. Un ensemble amusant de tout ce qui est mieux dans les cirques. Ce grand spectacle sera déployé à S.-Hyacinthe, samedi le 29 juillet.

Les Frères Cole présentent toujours les meilleurs actes possibles, ils transportent aussi la plus grande collection d'animaux sauvages dans ce pays. Un superbe programme d'exploits et d'actes amusants, les gradués des gymnases acrobatiques, d'artistes aériens, contorsionnistes, monteurs habiles, courseurs, travailleurs de merveilles et de spécialités.

Facilement cinq fois plus grand qu'il n'a jamais été, le plus splendide qu'il n'a été et, ce spectacle sera donné deux fois, à 2 hres et 8 heures, beau temps, mauvais temps. Ne manquez point d'y assister. Le meilleur de tous. Réc

Ordination

Mardi matin, à la Cathédrale, six prêtres ont été ordonnés par S. G. Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet. Ce sont les abbés J.-H. Bernard et Napoléon Delorme de S.-Hyacinthe, Alfred Lalime, de Lyster, Pierre Loiseau, de S. Mathias, Camille Cournoyer, de S.-Anne de Sorrel, et Joseph Elzéar Proulx, de S.-Ours.

Heureuse Rencontre

M. J. Surprenant, ex-échevin de notre ville, est heureux d'avoir la visite de ses deux sœurs : Mme Tougas et Mme Forgue, toutes deux de Montréal. Fait probablement unique au Canada, M. Surprenant et ses sœurs, Mme Tougas et Mme Forgue sont jumeaux. Tous trois jouissent d'une excellente santé quoique âgés de soixante ans.

Visite de l'Ouest

Nous avons eu l'honneur d'avoir à nos bureaux la visite de deux gentilles concitoyennes : Mlles Marie-Reine et Antoinette Roy, de Delmas, Saskatchewan, filles de M. J.-A. Roy, autrefois gérant de la Cie au Téléphone Bell. Mlle Antoinette Roy, diplômée dans sa province et institutrice à North Battleford, nous dit qu'il y a place encore pour des canadiennes-françaises désireuses de se dévouer à l'éducation de nos petites compatriotes de l'Ouest. Les salaires sont très rémunérateurs pour celles qui possèdent leurs certificats d'instruction. Notre ancien concitoyen, M. Roy, est un homme d'affaires important dans le nord de la Saskatchewan.

Les richesses naturelles du Canada

Le Grain

Il y a une quarantaine d'années, l'ouest canadien n'était qu'un vaste désert. Aujourd'hui, s'étendant sur des milliers de milles, couvrant le territoire des trois provinces de la Prairie, se trouvent des terres à blé qui comptent parmi les plus riches du monde. Le gouvernement a fixé à \$432,984,750 la récolte totale de blé, d'avoine, d'orge et de seigle du Canada en 1921.

La Banque de Montréal offre des facilités spéciales aux cultivateurs. Elle possède des succursales dans toutes les régions.

BANQUE DE MONTRÉAL
Etablie depuis plus de cent ans

PAPIER À LETTRE

Pourquoi ne pas acheter votre papier à lettre à La Tribune?... Nous avons un assortiment complet de aables à des prix, défiant toute compétition.

Comptes d'Epargne
Comptes d'affaires
Credits de toute nature
Collections

Service pour tous

—La perte de vos papiers personnels vous causerait de graves ennuis que les assurances ne compenseraient pas. Nos voûtes vous offrent une sûreté parfaite.

5-12-F

LA BANQUE D'HOCHELAGA
Fondée en 1874

Succursale de St-Hyacinthe, - - - A. C. CRÉPEAU, Gérant.
Succursale de St-Pie de Bagot, - - - I. T. CADIEUX, Gérant.

Autres Succursales:
Ste-Madeleine Ste-Hélène
St-Nazaire St-Simon
St-Valérien St-Paul Abbotsford

CREME A BARBE Dr F.

Ne contient pas de graisse minérale (Petrolatum)

UNE MERVEILLE SCIENTIFIQUE

(Résultat de 10 années de recherches inlassables).

PAS DE SAVON — PAS DE BLAIREAU — PAS DE MOUSSE

Economique et Extraordinaire comme Cosmétique en général.

—En même temps c'est une pommade fondante (vanishing cream), sans égale pour émailler la figure. Avis aux dames et demoiselles.

—Demandez la circulaire qui vous dira les différents usages domestiques supplémentaires.

—La ville de St-Hyacinthe, plus tard, sera connue dans le monde entier comme le berceau de cette importante découverte.

EN VENTE A LA PHARMACIE BRODEUR, ST-HYACINTHE.

TEL. 156

AUX AUTOMOBILISTES

Il nous fait plaisir d'annoncer que nous venons d'ouvrir dans notre établissement un département spécial pour la réparation des automobiles, des tracteurs et des engins de toutes sortes. Nos prix sont modérés et des mécaniciens experts vous assurent satisfaction complète.

Nous sollicitons le plaisir de vous servir.

O. CHALIFOUX & FILS, Limitée

Distributeurs des fameuses voitures "STUDEBAKER".

Voyez-nous avant d'acheter votre nouveau modèle.

J.N.O.

FAITES-EN L'ESSAI

Faites vider et nettoyer votre carter comme il faut, et remplissez-le de la marque d'Huiles à Moteur "Impérial Polarine" qui est recommandée : PUIS—rendez-vous compte de la façon dont votre voiture se comporte. Vous ne manquerez pas de vous apercevoir aussitôt, que votre moteur a plus de force; qu'il monte les côtes plus aisément; qu'il fonctionne plus régulièrement et plus doucement, et que les pannes et les ennuis sont moins fréquents

IMPERIAL OIL LIMITED

Fabricants et Distributeurs des Huiles à Moteur "Impérial Polarine", et Distributeurs, au Canada, des Huiles "Gargoyle Mobiloil".

IMPERIAL

Polarine
MADE IN CANADA

MOTOR OILS



Il y en a cinq sortes, pour la lubrification convenable de toutes les marques d'automobiles, de camions et de tracteurs.

COLLEGE MONT SAINT-BERNARD

SOREL, P. Q.

Cours commercial et scientifique préparant à toutes les carrières commerciales ainsi qu'à l'Ecole des Hautes-Etudes Commerciales, à l'Ecole Polytechnique, etc.

Etude approfondie des Langues française et anglaise.

Etude pratique des Mathématiques et des Sciences.

Départements pour toutes les spécialités.

Demander prospectus illustré.

Rentree : 6 septembre.

21, 28, 4, 11, 18, 25

VOIX DE L'A. C. J. C.

PIETE — ETUDE — ACTION

e ANNEE No 27

LE 28 Juillet 1922

EN FRANÇAIS

Livres d'occasion et non de seconde main.
De choix, choisis, et non select, Démarreur automatique et non self starter,
Pincettes et non paper clip, Hâblerie, vantardise et non humbug,
Tuyau d'arrosage, tuyau et non hose,
Lustre ou applique, et non gaze-lier,
Partie, joute et non game,
Plaisir, hilarité, etc., et non fun.

ENQUETE DE VACANCES

JUILLET et août : mois d'été partant mois d'inactivité intellectuelle, heures de repos et, pour le plus grand nombre de relâchement complet.

Erreur préjudiciable aux collégiens, aux étudiants, aux ouvriers de la pensée. Ces mois, au contraire, doivent être la période préparatoire à de nouveaux labeurs, à des études de plus en plus étendues et de plus en plus approfondies. Voyons un peu.

Mais l'étude c'est l'écueil contre lequel donne la majorité de nos groupes et de nos cercles. Je suis suffisamment informé pour l'affirmer. Comment remédier à ce mal qui empêche nos groupements de donner leur plein rendement ? Utiliser intelligemment les vacances, se tracer un programme, me paraît être le moyen le plus efficace de tirer parti même de ces jours de somnolence. Poursuivons.

Il est d'usage dans notre Association de préparer nos congrès généraux, notre Conseil fédéral annuel, nos conventions régionales par des enquêtes préliminaires. Celles-ci ont le grand avantage de nous mettre directement en contact avec la réalité des faits et de nous éloigner des abstractions trop vagues où il y a danger de nous perdre. C'est à ces enquêtes préparatoires que l'on veut bien attribuer en partie le succès de nos manifestations d'études. Alors pourquoi ne pas généraliser au sein de nos groupements, pour leur bénéfice propre, cet outil de précision : l'enquête. Enquêtes poursuivies méthodiquement, au cours des voyages, des excursions de plaisir, des pèlerinages sur la vie religieuse, nationale, industrielle, agricole, des villages paroisses, villes et régions de notre province ; en peu de temps les enquêteurs seront en possession de notes précieuses, menues monnaies qu'ils partageront avec leurs camarades à la reprise des séances en septembre prochain.

Savoir regarder c'est-à-dire découvrir tout ce que la nature canadienne cache de choses instructives, dissimule de trésors, est l'une de nos faiblesses. Faisons la disparaître par le moyen de l'enquête. Les vacances deviendront une période de recherches fructueuses et cela presque sans

fatigues, presque sans efforts. La réouverture des réunions sera l'occasion de l'utilisation des documents recueillis, des observations neuves classifiées.

Etant données les difficultés inhérentes à ce travail d'observation, précétons avec l'aide d'un guide. Confions-nous à lui. Ouvrons par exemple la livraison de mars de la revue trimestrielle canadienne et sous la conduite du R. F. Marie-Victorin des E. C., professeur de botanique à l'Université de Montréal, refaisons en sa compagnie l'exploration des alentours de Longueuil et étudions la flore dendrologique d'une portion de la rive du sud du Saint Laurent. Nous reviendrons de cette exécution, instruits, charmés, confus même, d'avoir ignoré jusqu'à ce moment le nom d'arbres et d'arbustes si répandus en notre pays. Quel est le congressiste de Québec qui n'a pas conservé vivace le souvenir des pèlerinages historiques au tombeau de Mgr de Laval et aux champs de bataille des Plaines d'Abraham ? Ce fait d'armes qui aécida du sort du Canada restera gravé en détails dans notre mémoire et pour toujours.

Entrons en vacances avec cette préoccupation : mener des enquêtes dans les endroits où nous villégiaturons. Ce procédé aigui sera notre curiosité trop souvent endormie et provoquera des recherches nouvelles.

L'important dans ce travail, c'est de se mettre en possession d'une méthode et de l'appliquer partout rigoureusement.

Je ne puis clore ces réflexions sans les relier à celles de notre président général, Guy Vanier, dans son article paru dans LE SEMEUR de juin. Lectures de vacances, enquêtes de vacances se compléteront et permettront à tous de passer de joyeux jours en même temps que de fructueuses journées pour les séances futures et pour l'Association.

Vacances studieuses, tel sera notre mot de fin d'année.
Alphonse DE LA ROCHELLE
Chef du Secrétariat général

HONNEUR AU CERCLE BENOIT XV

Le Cercle Benoit XV se réjouit de l'élévation au sacerdoce d'un de ses anciens membres, l'abbé Napoléon Delorme. Tous les membres actuels lui souhaitent de nombreuses années au sacerdoce et de dévouement au service de Dieu. C'est le premier prêtre membre du Cercle Benoit XV.

CONVOICATIONS

Mardi
Georges-Etienne Cartier, Farnham; Réunion d'études à 8 heures.
Mercredi
Benoit XV, St-Hyacinthe; Réunion d'études à 8 heures.
Crevier, Marieville; Réunion d'études à 8 heures.
St-Romuald, Granby; Réunion d'études à 8 heures.

PARALYSEE PAR LE RHUMATISME

Ille prit alors du "Fruit-a-tives" et depuis elle s'est toujours bien portée



MADAME SLOAT

PERTH JONCTION (N. B.) 22 Janv., 1920
"Pendant bien des années je souffris beaucoup de mauvaise digestion, de constipation et de rhumatisme. Mon estomac était faible et causait une détresse constante. Le rhumatisme me tenait dans les articulations et me paralysait presque. "Je pris alors du "Fruit-a-tives" et ce médicament à base de Fruits me fit du bien de suite. Bientôt je fus débarrassée de ma mauvaise digestion et de ma constipation et le rhumatisme commença à disparaître. En quelques mois il n'en restait plus de trace. Depuis douze ans je me porte à merveille, et j'estime en être redevable au "Fruit-a-tives". J'en prends régulièrement".

Madame CLARA SLOAT.

50c la boîte, 6 pour \$2.50. Boîte d'essai: 25c. Chez les marchands ou expédié par la poste sans frais par Fruit-a-tives, Limitée, à Ottawa.

Ange Gardien-de-Rouville, réunion d'études, à 7.30 hrs.

Vendredi

Comité régional; Réunion régulière à 9 heures.
Saint-André, Acton; Réunion d'études à 8 heures.
Saint-Denis; Réunion d'études à 8 heures.

LA LOI DE FAILLITE

Vente à l'Enca

Dans l'affaire de
ARTHUR CHICOINE,
Cultivateur,
Granby, Qué.

AVIS est par le présent donné que JEUDI, le DIX AOUT 1922, à 10 heures A.M., sera vendu par enca public à la porte de l'église Paroissiale du village de St. Paul d'Abbotsford, Que la propriété suivante.

Un terrain de trois arpents de largeur sur vingt arpents de profondeur, plus ou moins, avec les constructions y érigées, connu comme étant le lot numéro Deux cent douze (212) du cadastre de la paroisse de St-Paul d'Abbotsford.

La propriété plus haut mentionnée sera vendue au plus haut enchérisseur.

Cette propriété peut être visitée en tout temps en s'adressant au soussigné.

Les titres et certificats peuvent être examinés au bureau du soussigné, à 37 Rue Principale.

Cette propriété est vendue suivant l'article 20 paragraphe B 2 de la loi des faillites qui lui donne les mêmes effets que la vente de shérif.

Conditions de paiement: Argent Comptant.

L. P. Bernard.
Syndic Autorisé.

Il disparaît

Enfin, depuis mercredi, le parc à veaux de la rue Girouard est disparu. Nos lecteurs savent combien souvent nous sommes revenus sur ce sujet ; la Chambre de Commerce, de son côté, n'a pas cessé de réclamer. Nous devons nous féliciter du résultat et remercier la Compagnie du Grand Tronc de s'être enfin rendu à nos doléances. Ce succès

prouve qu'un premier effort ne suffit toujours pas à combler un besoin, voire une nécessité, il faut le concours énergique et renouvelé. Et maintenant qu'il est disparu de ce centre résidentiel, tout à côté d'une coquette manufacture d'objets d'art, on se demande où sera placé ce parc à bestiaux, utile pour le chargement des animaux à bord des wagons. Nous croyons comprendre que la Compagnie a ses vues qu'elle verra, en tous les cas, à entourer l'enclos, de façon à nuire aucunement aux exigences de la morale et de l'hygiène.

ooo

Croyez-vous qu'une annonce dans La Tribune vous sera profitable? Essayez, et vous serez convaincu du fait.

J. B. Fontaine

Ouvrage garanti dans toutes les fluxions, cassures, lumbago, sciatique, paralysie infantile, cancer et toutes cassures ou maladies des os supposées incurables.

A St-Hyacinthe, 118 St-Antoine, vendredi et samedi.

A St-Guillaume, dimanche et lundi.

A Montreal, 922 chemin Reine Marie, Côte des Neiges.

PACIFIQUE CANADIEN

Montréal-Ottawa

Le chemin de fer du Pacifique Canadien fait circuler un service de trains commode et très fréquent entre Montréal et Ottawa. Les heures indiquées sont celles du méridien de l'Est.

VERS L'OUEST.—Départ de Montréal, gare Windsor.

7.30 a. m., tous les jours, arrivant à Ottawa 11.00 a. m.

8.30 a. m. tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa, 11.30 a. m.

3.00 p. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa 6.30 p. m.

6.00 p. m., le dimanche seulement, arrivant à Ottawa 9.30 p. m.

8.15 p. m., tous les jours, arrivant à Ottawa 11.15 p. m.

10.15 p. m., tous les jours, arrivant à Ottawa, 1.15 a. m.

VERS L'EST.—Départ d'Ottawa, gare Union :

5.25 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, 8.25 a. m.

6.00 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, 9.00 a. m.

8.00 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, 11.30 a. m.

3.15 p. m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, 6.15 p. m.

6.35 p. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Montréal, gare Windsor, 10.05 p. m.

Pour billets et autres renseignements, adressez-vous à

J. E. MORIN, Agent.

22 1/2 rue Laframboise.

Avez-vous annoncé dans La Tribune? Faites-le et vous serez étonné des résultats.

Pourquoi ne vous abonnez-vous pas à la Tribune?

CAMILLE HUBERT
TÉL. 395

WILFRID DUPONT
TÉL. 643

HUBERT & DUPONT

MARCHAND DE

Grains et Farine, Foin et Paille

GROS ET DETAIL

ST-HYACINTHE, P. Q.

Tél Bell

MAGASIN 27

Coin des rues

ST-ANTOINE et MONDOR

Les dents en Porcelaine

La meilleure qualité de dents en porcelaine par séries de 14, haut ou bas, coûte 12 fois le prix des dents les plus communes.

La valeur d'une dent en porcelaine dépend surtout de l'épingle ou crampon qui retient la dent au dentier. Il n'y a qu'un métal qui est idéal pour cette fin, c'est le platine. Sa propriété de haute fusion, 1700° C., (l'argent étant de 1000°), permet de cuire la porcelaine à une température des plus élevées et partant de fabriquer une dent parfaite. Une deuxième propriété du platine, aussi importante que la première, est que le coefficient de dilatation de ce métal sous la chaleur correspond au même degré de dilatation de la porcelaine dans le même cas, d'où joint d'union parfait du crampon avec le corps de la dent. Une troisième propriété est que le platine est inoxydable.

Durant la guerre, on a ajouté du palladium (p. de f. 1700°) au platine: ceel rend l'épingle beaucoup plus dure, sans rien lui enlever de ses autres propriétés. La rareté du platine et du palladium et leur prix prohibitif ont fait recourir à une foule de substituts d'où est sortie la dent bon marché à tous les degrés.

L'apparence se donne à tout. La dent bon marché déjoue l'oeil le plus expert. Quand les crampons de la dent sont en métal ordinaire (le nickel par exemple), la porcelaine à basse fusion est employée pour éviter le trop de chaleur qui fondrait l'épingle. Ces crampons se rouillent dans la bouche et cèdent au bout de quelques années.

Plusieurs patentes existent à propos de crampons pour dents ordinaires en porcelaine. Les 2 principales sont: 1o le crampon en métal commun et recouvert d'or; 2o une petite armature de platine insérée dans la porcelaine pour en permettre la haute fusion, armature à laquelle on soude un crampon bon marché après coup. Toute soudure est incertaine. La dent à épingle dorées a fait fiasco il y a 3 ou 4 ans. Une compagnie vient de reprendre le procédé de dorure et s'efforce par une annonce à outrance à réintroduire cette dent auprès des dentistes. Toutes ces dents, l'annonce débordante payée, commandent un prix moindre sur le marché. Pour mieux réussir à vendre ces produits secondaires, l'on fournit gratuitement aux praticiens, un système de mesurage de figures pour assortir le client de dents suivant son tempérament. Bien entendu que ces mesures ne concordent qu'avec les moules de dents fournis par ces manufacturiers seulement.

L'homme d'affaires sagace saisit le tempérament de son interlocuteur en le voyant. Le dentiste de même et davantage, s'il connaît à fond les données de la science à ce sujet: c'est plus court. Ces mesurages font penser à une anecdote toute récente. Un voyageur de commerce expliquait l'autre jour à un homme d'affaires averti une addition faite à une machine. L'acheteur après mille questions inquisitives conclut: "mon cher monsieur, votre innovation pour moi est aussi utile qu'une 5ème roue ajoutée à une voiture." C'est cela, reprend le vendeur réduit à quia, mais c'est cette 5ème roue qui nous permet de vendre notre machine.

DEUX MOTS SUR L'OR. — L'or pur est de 24 carats. L'or employé pour couronnes est de 22 carats. Moins pur que cela l'or est trop dur à travailler. La soudure employée pour réunir les parties de 22 carats est de tous les carats suivant l'honnêteté du patron. Il y a même des substituts très bon marché pour aller à la soudure. L'or de moins de 15 carats goûte le cuivre dans la bouche. L'or à couronnes s'emploie à différentes épaisseurs, c'est là où se trouve l'autre truc. Les meilleurs outillages pour faire des couronnes exigent une épaisseur Standard de 30 (gauge). Peu de dentistes se servent de ces derniers perfectionnements et un grand nombre préfèrent des procédés primitifs et désuètes à la main, vieux de 30 ans, mais qui donnent la plus grande latitude possible pour mesquiner sur le brillant métal. Les bureaux du Dr Fournier, ainsi que l'élite de la profession, n'emploient que les derniers outillages dits au repoussé, et de l'or à 30 (gauge) d'épaisseur lequel est standard pour ces machines! La soudure qu'il emploie n'est jamais plus basse que 18 carats et vérifiée par le gouvernement. Quand on paye, on a droit d'être servi honnêtement.

Bureaux du Dr J. N. Paul Fournier
St-Hyacinthe, Qué. Téléphone 40

PAIX A DOLLARD (1)

Qu'est ce que Dollard a donc fait à la *Presse* et à la *Patrie*? Les voilà l'une et l'autre qui conviennent d'avance leurs lecteurs, avec beaucoup de bruit, à la grande fête du 22 juin. Caractères gras, gros titre, vignettes même, elles n'épargnent rien...

Il est curieux — mais surtout répugnant — de voir l'ardeur de ces deux feuilles à magnifier dans toute circonstance le soldat du Long-Sault. Elles ne perdent pas une occasion d'afficher son nom, de rappeler ses exploits. Elles le traitent avec presque autant de considération qu'un ministre ou un assassin. Elles en font leur héros, leur grand homme.

Nous leur disons: Bas les pattes! Vous n'avez pas le droit de toucher à cette mémoire! Si Dollard vivait aujourd'hui, — et vous le savez, — il ne serait pas de votre côté! Si Dollard vivait aujourd'hui, vous le traiteriez de fou, de visionnaire, de cerveau-brûlé. Vous lui prêcherez les idées pratiques, les compromis honorables, la conciliation. Vous lui montreriez l'inutilité de la lutte et la folie de son héroïsme. A dix sept hommes, repousser des centaines d'ennemis, allons-donc, est-ce que cela s'est jamais vu? Il détournerait la tête, il ne vous écouterait pas... Alors vous n'auriez pas assez pour lui d'épais sarcasmes et d'injures basses; et au besoin vous le vendriez même aux Iroquois: vous en avez vendu bien d'autres.

Qu'y a-t-il de commun entre vous et lui? Vous, les gens pratiques, les diplomates, les pondérés, — et lui, le pauvre petit idéaliste, le pauvre songe-creux perdu dans les nuages? — Vous êtes bien trop sérieux pour lui, messieurs: laissez-le donc tranquille!

Laissez-le tranquille... Sa mémoire a le droit d'être respectée de vos éloges. Gardez pour d'autres votre encens, — pour un Brodeur, pour un Boyer. Ceux là sont vos hommes à vous. Et ceux-là vous paieront bien.

Vous, M. Berthiaume, tout le premier, voulez-vous nous dire maintenant, s'il vous plaît, ce qui vous pousse tant à vous occuper de Dollard?

Franchement, l'admirez-vous beaucoup?... Est-ce qu'au fond vous ne le méprisez pas plutôt? Ne le trouvez-vous pas un peu... disons le mot: un peu bête? Je le gagerais!

Tenez, que Dollard revienne en ce monde aujourd'hui pour demain, qu'il entre chez vous comme rédacteur en chef, eh bien! je ne lui donne pas pour quarante huit heures dans l'établissement. Vous le mettriez tout de suite à la porte. Vous diriez: C'est un fou.

On sait bien ce qui vous pousse... Dollard est un fou, mais c'est un fou populaire, c'est un fou arrivé, comme vous dites dans votre langage: alors vous voulez — tout naturellement — le tirer à vous; vous voulez l'exploiter, comme vous exploitez tour à tour et suivant l'occasion le roi d'Angleterre, le premier-ministre du Canada, le conférencier célèbre ou le numéro de cirque en vedette. Dollard est pour vous un sujet de réclame, tout simplement — quelque chose d'intermédiaire entre la brouette et le ballon.

Et vous, M. Louis-Joseph Tarte, là, — la main sur la conscience, — que pensez-vous de Dollard? Il doit bien vous ennuyer. Croyez-vous, hein! que ce n'était pas un type pratique!

Vous, M. Berthiaume, vous avez votre ballon, et vous, Jos, vous avez Jennie-W. Un beau ballon et un beau cheval. Avec cela ne pourriez-vous vraiment vous passer de Dollard? On vous en prie!

Parlez de tout ce que vous voudrez: meurtriers, juges, rois, ténors, politiciens; exploitez tout ce qu'il vous plaira. Mais ne touchez pas à Dollard!

N'allez pas traîner dans la promiscuité des sacs de sel et des crucifix lumineux sa figure pour vous indifférente. N'allez pas évoquer dans vos boutiques son ombre insultée. Il ne vous reconnaîtrait pas. Vous n'êtes pas de la même race. Faites des marchés, faites des calculs, c'est peut être vous qui avez raison: mais n'allez pas, lui, le réveiller pour cela. Vous l'étonneriez.

Il ne comprenait pas les affaires, voyez-vous, le petit soldat à l'œil clair qui s'en allait cheveux au vent, seul avec ses seize compagnons, à la rencontre de huit cents Indiens, ce matin du mois d'avril 1660.

Il ne savait même pas ce que c'était que de se vendre... Les Iroquois ont mangé son corps. Tâchez au moins de ne pas manger, vous autres, sa mémoire.

(1) Extrait de *Mon Encrier*, recueil posthume d'études et d'articles choisis de Jules Fournier, en vente chez la veuve de l'auditeur, 357 est, rue Lagauchetière, à Montréal, et chez les principaux libraires. Deux volumes de plus de 200 pages chacun, petit texte. Les deux franco par la poste ou à domicile: \$2.00.

LE PIQUE-NIQUE des employés Casavant & Frère

Suite de la page 3

1 record donné par H. Robert, gagné par A. Bonin; 3e, 1 chemise donnée par N. G. Leduc gagnée par O. Labonté; 4e, 1 ceinture gagnée par M. Guilbault.

15) Course de 60 verges pour dames:

1er prix, \$2.50 en or données par Mme L. H. Philie, gagnées par Madame J. Montambault; 2e, 1 panier à ouvrage donné M. Eug. Desautels, gagné par

Mme J. Touchette; 3e, 1 portemonnaie donné par G. L. Proulx, gagné par Mme L. H. Philie; 4e, 1 cadre donné par F. Nolin, gagné par Mme E. Guilbault; 5e, 1 paire de bas de soie donné par V. Hébert, gagné par Mme M. Ouellette; 7e, 6 btes de "Corn Flake" données par Bazinet & Brodeur, gagnées par Mme A. Blanchard.

16) Course pour enfants de 5 ans et moins:

1 bte de chocolat à chaque concurrent: (50 prix distribués).

17) Course spéciale pour dames invitées:

1er prix, \$2.50 en or données par E. O. Picard, gagnées par Mme L. H. Philie de Montréal; 2e, 1 buste donné par E. Solis, gagné par Mme L.-Philippe Allard de Montréal; 3e, 1 Urne, donné par E. A. Gendron, gagné par Mme Bourgeois, de Montréal.

18) Course spéciale pour demoiselles invitées:

1er prix, \$2.50 en or données par E. Mathieu, gagnées par Mme B. Fee; 2e, 1 sacoche donnée par Bergeron & Sicotte, gagnée par Mme Alice Laframboise; 3e, 1 bte papier à lettres donnée par la Pharmacie Collette, gagnée par Mme M. Morin.

19) Course spéciale pour hommes invités:

1er prix, \$2.50 en or données par Albert Chagnon de Montréal, gagnées par H. Richer; 2e, 1 sac à tabac donné par V. Caouette, gagné par R. Gervais; 3e, 1 porte-pipe donné par C. Sicotte, meublier, gagné par M. Galipault; 4e, 1 cravate donnée par P. A. Lefebvre, gagnée par E. Blanchard.

20) Concours à l'âne pour dames:

1er prix, \$2.50 en or données par L. F. Philie, gagnées par Madame Albert Chagnon, de Montréal; 2e, 1 sacoche donnée par Brousseau & Fils, gagnée par Mme S. Duval; 3e, 1 paire de taie d'oreillers donnée par J. A. Godard, gagnée par Mme F. Guillet; 4e, 1 paire de bas donnée par V. Hébert, gagnée par Mme A. Blanchard; 5e, 1 cadran donné par J. A. R. Morin, gagné par Mme R. Gaudreau; 6e, 1 paire de bas de soie donnée par V. Hébert, gagnée par Mme J. H. Richard.

21) Course au dinde:

1er prix, 1 veste donnée par A. St-Onge, gagnée par M. C. J. Laframboise; 2e, une chaise haute en jonc donnée par V. Hébert, gagnée par J. Richard; 3e, 1 pot à tabac donné par A. Archambault, gagné par N. Godbout; 4e, 1 chaise berçante en jonc donnée par V. Hébert, gagnée par J. H. Bédard; 5e, 1 canistre gagné par L. Bonin.

22) Lancer le poids de 16 lbs:

1er prix, 1 pot à fèves donné par S. Bourgeois gagné par G. Santoire; 2e, 1 scie à dos gagnée par E. Chicoine; 3e, 4 sacs de fleur "Purity" de 7 lbs donnés par J. A. Dupras, gagnés par N. Godbout; 4e, 1 sac fleur "Jubilee" de 24 lbs, donné par Hubert & Dupont, pagné par O. Parenteau; 5e, 10 lbs de sucre données par Bazinet & Brodeur, gagnées par Wilfrid Chagnon.

23) Souque à la corde:

1 bte de cigares donnée par Aimé Lusignat gagnée par l'Equipe Godbout.

24) Tir aux dés pour les employés de 20 années de service et plus:

1er prix: \$10.00 donné par la Maison CASAVANT FRERES, Ltée, gagnées par J. Bertrand; 2e, \$5.00 données par la Maison CASAVANTFRERES, Ltée, gagnées par E. Chicoine; 3e, \$2.50 données par la Maison CASAVANT FRERES, Ltées, gagnées par A. Gagnon.

25) Tir aux dés pour les employés de 15 à 20 années de service:

1er prix, \$7.50 données par la Maison Casavant Frères gagnées par E. Dion; 2e, \$5.00 données par la Maison Casavant Frères, gagnées par R. Ledoux; 3e,

COLE BROTHERS

Spectacles forains et Grande Exhibition d'Animaux Sauvages Dressés

DEUX REPRESENTATIONS

à S.-Hyacinthe

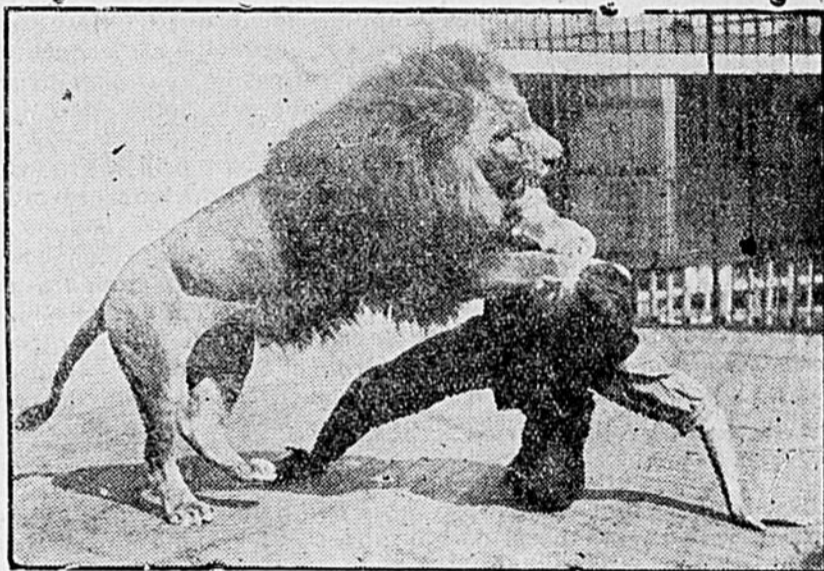
Samedi, le 29 Juillet

à 2 et 8 heures P.M.

Beau temps mauvais temps

RUE LAFRAMBOISE

En face du Collège



Un grand spectacle Forain, des Lions, Tigres, Léopards, Pumas, Panthères et Ours dans des Actes Merveilleux, des Chevaux, Ponies, Mules, Chiens, Chèvres, Singes, Phoques et Eléphants très bien dressés. Des bons Acrobates, Gymnastes, Contorsionistes, Acteurs aériens, Voltigeurs, Sauteurs, Jongleurs, Artistes sur Fil de Fer, et 20 BOUFFONS COMIQUES.

Une série D'EXHIBITION GRATUITES seront données sur les terrains du spectacle à 1 heure et 7 heures. Ne manquez point de voir ces attractions qui valent d'être vues et elles sont absolument gratuites.

Amenez les enfants pour leur montrer

LES LIONS BEBES

Ils en garderont toujours le souvenir

\$2.50 données par la Maison Casavant Frères, gagnées par E. Blanchard.

26) Tir aux dés pour les employés de 10 à 15 ans de service:

1er prix, \$5.00 données par la Maison Casavant Frères, gagnées par J. A. Baillargeon; 2e, \$2.50 données par la Maison Casavant Frères, gagnées par A. Fontaine; 3e, \$1.00 donnée par la Maison Casavant Frères, gagnée par J. H. Richard.

27) Concours spécial pour les membres du Comité:

1er prix, 1 chaise berçante donnée par V. Hébert, gagnée par N. Godbout; 2e, 1 bouilloire gagnée par A. Frenière; 3e, 1 parapluie donné par N. G. Leduc, pagné par O. Labonté; 4e, 1 doz. bière "Frontenac" donnée par A. Lacroix, gagnée par J. Bertrand; 5e, 1 chaudron donné par Daniel & St-Jean, gagné par E. Chicoine; 6e, 1 bte de cigares gagnée par C. J. Laframboise et J. O. Bertrand.

0 0 0

Remerciements

Madame Jos. St-Pierre et sa famille remercient bien cordialement les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès du chef de la famille M. Jos. St Pierre, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, ou de toutes autres manières que ce soit.

1 f. cpt.

LOI DE FAILLITE

IN RE

P. LARIVIERE & FILS, Ferronneries, St-Hyacinthe.

Avis de Vente

Le soussigné, recevra des soumissions, a tant dans le dollard, jusqu'à samedi le 5 août 1922, pour l'achat en block ou par lot séparé du stock des faillies consistant principalement lot No. 1 Ferronneries générales, peintures de toutes sortes, granites, aluminiums, outils etc. etc., évalué à \$5,347.72; lot No. 2 Fixtures et Ameublement évalué à 231.00. Chance exceptionnelle pour s'établir dans un bon centre, qui n'a qu'un seul magasin de fer bien assorti. Le stock est frais et inventorié aux prix actuels du marché. La plus haute ni aucune soumission nécessairement acceptée. Le magasin sera ouvert sur demande pour examen. Termes de paiement comptant ou à termes avec bonne garantie. Pour autre information s'adresser à:

C. A. SYLVESTRE

Syndic Autorisé,

No 1 Blvd St-Laurent, Montréal, 27 juillet 1922.

0 0 0

Personnel

M. le Dr Anatole Plante et M. L.-Z. Millette, pharmacien-chimiste, de Montréal, étaient de passage dans notre ville, mardi dernier. Ils nous ont fait l'honneur d'une visite à nos bureaux.

M. J.-U. Girouard, organisateur des fêtes de S. Ours, a passé quelques jours dans notre ville.

0 0 0

A VENDRE

Un concasseur avec un engin 8 forces; aussi une carrière, dimensions: 9 perches de largeur sur un arpent et demi de largeur.

Dans la paroisse de S.-Dominique dans les Côtes: Conditions très avantageuses. Pour toutes autres informations s'adresser au Sec.-Trés. de la paroisse de S.-Dominique.

21, 28, 4, 11

LE BUDGET

A la séance spéciale du Conseil, tenue lundi soir dernier, M. l'échevin Côté a proposé le Budget pour l'année. M. l'échevin Guillet l'a secondé et ses collègues ont été unanimes à l'adopter, sans même la moindre observation ou encore le moindre commentaire. C'est le régime de paix et d'harmonie qui règne; aussi les contribuables n'ont guère le droit d'être instruits.

Pour ceux qui s'intéressent encore plus à leur ville qu'au succès, plus ou moins éphémère, de certaines personnalités politiques, nous tentons d'en donner quelques aperçus.

Le budget comporte les dépenses probables pour l'année. Comme ces dernières se répartissent par département, chacun de ces derniers doit donc recevoir sa part, suivant les besoins plus ou moins grands.

Dans le Département des Finances, outre la somme de \$7,896.50 il y aura les amortissements à payer sur les Débentures, soit \$5,688.95, et ceux sur les Débentures du Gouvernement \$752.64, faisant pour ces deux items un total de \$6,441.59. Les intérêts sur Débentures prendront \$12,004.85 sur le trésor, et, les intérêts sur la dette flottante, sur les billets à demande, \$37,000.00. Par ce dernier montant, on peut donner raison à ceux qui ont critiqué le système d'emprunts sur billets temporaires, parce qu'illégal et dangereux. Qu'il se fasse une course en effet pour le recouvrement des argents prêtés temporairement, que le trésor soit obligé de rembourser trop rapidement et notre ville est à quelques pas de la banqueroute. Ce montant n'est pas le seul, l'amortissement sur les Règlements exigeant aussi la jolie somme de \$28,435.62.

La dernière administration avait posé pour principe d'éviter les frais inutiles d'avocats. L'administration Bouchard prévoit le besoin d'aider l'avocat municipal en lui votant une somme de \$300.00. Les annonces dont l'Imprimerie Yamaska, bénéficiera sont cotées à \$500. La pension des prisonniers ne prendra pas plus que \$50 mais la pension et les passages des aliénés à S.-Jean-de-Dieu coûteront la jolie somme de \$3,510, sans compter \$325 pour la pension des détenus à la réforme et \$300 pour les aumônes aux pauvres. Il serait intéressant de savoir la répartition de cette somme de \$300 supposée être donnée aux pauvres, quand et comment.

Les octrois prendront quelques centaines de piastres: \$100 à la Société d'Agriculture; \$250 à la Philharmonique; \$200 aux Conférences de S.-Vincent de Paul; \$100 aux Unions de S.-Hyacinthe et \$200 à l'Hôpital S.-Charles. Le Budget n'indique point la part des Unions Internationales et des Unions Catholiques.

Enfin la souscription aux Unions des Municipalités, sans compter naturellement les dépenses de voyages des délégués à Winnipeg, se monte à \$80.00. Les téléphones et les timbres prendront \$800, les frais d'élections \$127, les annonces officielles, (encore pour l'Imprimerie Yamaska) \$50 et les dépenses diverses \$719.50.

Le Département du Feu réclamera \$5,458 pour les salaires et \$4,900 pour les divers.

Le Département de Police paiera \$4,690 de salaires et dépensera \$2,250 en divers.

Au Département des Marchés, \$1,118 serviront à payer les salaires et \$850 pour l'entretien, le chauffage et l'éclairage. Pour les balances, MM. Cordeau et Godbout auront chacun \$624, leur salaire, soit \$1,248 et les dépenses diverses prendront au moins \$500.

L'entretien dans le Département d'Hygiène coûtera \$50 et \$1,000 sont allouées au Département des Parcs dont \$200 pour la patinoire.

Le Département des Chemins exige la part des salaires payés aux signaleurs des rues Bourdages et Laframboise, soit \$1,700; l'arrosage \$2,400; l'entretien des trottoirs en hiver \$1,300; des ponts \$200; des chemins en hiver \$850 et le nettoyage du printemps \$550. Outre cela, il y aura \$600 pour l'entretien, comprenant le fauchage, l'émondage, etc.

Le Département de la Voirie comporte \$1,080 pour l'entretien des canaux, et \$870 pour l'entretien des trottoirs. L'entretien des rues améliorées coûtera \$1,620, des rues en béton \$160, en tarvia \$2,180, et en asphalte \$1,620, alors que les chaînes ont une appropriation de \$200.

Pour l'éclairage de nos rues, une somme de \$5,500 a été allouée. A l'Aqueduc, on accorde \$10,288.30 pour les salaires et \$29,878.77 pour les dépenses courantes d'entretien. Les amortissements sur les débentures se monteront à \$22,965.27.

Ces quelques chiffres peuvent donner une idée, bien imparfaite, des obligations que notre ville a à rencontrer dans le cours de la prochaine année. Ils sont pour le moins de nature à faire réfléchir.

Eugène CHARTIER

CA VA BIEN!

LE RÉGIME DE PAIX PAIE AU MOINS M. BOUCHARD

Dans les derniers comptes qui ont été acceptés, lors de la première séance du nouveau Conseil Municipal, nous avons relevé deux items qui ne manquent point d'être intéressants. Ils sont sans doute le produit direct du régime de paix et d'harmonie que réclamaient à grands cris M. le maire Damien Bouchard, directeur et principal propriétaire de l'Imprimerie Yamaska, et le scribe du "Clairon", M. Louis Deschênes.

Deux comptes ont en effet été acceptés en faveur de l'Imprimerie Yamaska; l'un de \$343.65, oui seulement, et l'autre de \$13.45. La Tribune a eu rarement les faveurs de l'Hôtel-de-Ville et encore pour quelques sous seulement; elle n'apparaissait pour aucun montant, non plus d'ailleurs les imprimeries du Courrier et celle plus amie de M. Eug. Desautels.

Nous ne relevons point ce fait particulier de favoritisme Bouchard pour les œuvres chères à M. Bouchard, pour le simple plaisir d'apporter de la critique, nous savons trop qu'il a été adopté par les contribuables comme étant préférable à l'ancien régime. Nous tenons cependant à ce que les contribuables sachent ou va leur argent, même quand elle garde la direction chère aux hommes qui ont reçu leur confiance.

L'Imprimerie Yamaska, pour ne pas dire Damien Bouchard, a donc reçu la jolie somme de \$357.10 dans cette seule et première séance du nouveau Conseil de paix et d'harmonie.

Eugène CHARTIER

Chronique Municipale

Lundi soir avait lieu la séance spéciale du Conseil que le Maire avait convoquée, sous prétexte de reprendre le temps perdu. Il y assistait avec les échevins Benoit, Guillet, Côté, Payan, Daigle et Demers, ce dernier ayant été placé seul à la gauche du maire comme s'il eut composé l'opposition. Quelques contribuables seulement occupaient les banquettes et le directeur de La Tribune était à son poste de surveillance.

Aussitôt la production de l'avis de convocation et du rapport de signification, l'échevin Guillet proposa, secondé par M. Demers — ou plutôt que le maire désigna comme ayant secondé, — l'adoption du règlement No 325 amendant le règlement No 322: 1^o — en remplaçant les mots "d'au moins dix-huit ans"; 2^o — en ajoutant le paraphe suivant: Les Conducteurs et chauffeurs de véhicules-moteurs ne sont pas soumis aux dispositions de ce règlement". Adopté.

Le budget est ensuite adopté. Nous en donnons un résumé succinct dans une autre colonne. La taxe foncière est ensuite adoptée, par le règlement No 326: 1^o — Taxe de onze millièmes imposée pour fonds d'administration pour 1922 sur les biens immeubles; 2^o le trésorier est autorisé à préparer le rôle de la dite cotisation foncière. Puis par le Règlement No 327, la taxe foncière spéciale payer le coût de l'éclairage des rues et places publiques et de l'entretien des rues, pavages, trottoirs et égouts pour 1922 est aussi fixée: 1^o — 2 millièmes suivant les dispositions de la loi 9 Georges V, Chap. 94, imposée suivant la valeur réelle des dits immeubles; 2^o — le trésorier est autorisé de préparer le rôle de cotisation.

M. Demers cherche en vain son règlement No 328, que nous étudions dans un autre article. Le greffier le dépose tout de même sans le lire, comme avis qu'il sera proposé à la prochaine séance spéciale.

Et la séance est levée.

Eugène CHARTIER

IMPRESSIONS D'EUROPE

Nous avons eu l'honneur et le plaisir d'avoir à nos bureaux la visite de M. l'abbé J.-B. Tétrault, ancien curé de S.-Dominique et maintenant se reposant de ses labeurs apostoliques dans le beau village de S.-Pie. M. l'abbé Tétrault arrivait précisément d'Europe, ayant pris part au grand Congrès Eucharistique de Rome et ayant assisté à la représentation décennale de la Passion à Oberammergau.

Deux peuples seulement ont eu l'insigne bonheur d'être reçus en audience, auprès de N. S. Père le Pape Pie XI: les Espagnols et les Canadiens. Cette audience de nos compatriotes a eu lieu le vingt-six juin, quatre cents personnes y ayant pris part. L'apparition du Vicaire de Jésus-Christ a causé une émotion profonde chez tous les visiteurs. Notre Saint Père parle un français admirable et il a le visage grave tout en étant empreint d'une douceur incomparable.

Le Pape a témoigné de sa sympathie profonde pour les Catholiques du Canada: "Vous êtes, leur dit-il, les véritables pèlerins du Congrès Eucharistique de Rome. Je vous connais bien. Vous êtes restés fidèles à votre foi et au Pontife Romain". Il a donné à tous les témoins de cette audience, à leurs parents et amis absents, la bénédiction apostolique.

Le Congrès Eucharistique a été un triomphe de foi. L'impression a été profonde, Jésus Hostie ayant été promené par les rues de cette Rome qui a vu couler le sang de tant de martyrs. Tout parlait aux yeux et au cœur des milliers de fidèles accourus pour assister à ce spectacle sublime. Les gardes du Roi de l'Italie ouvraient la marche, montés sur de superbes chevaux blancs. Les bannières, les oriflammes, les drapeaux étaient là, représentant les congrégations religieuses, les associations, voire les pays du monde entier.

M. l'abbé Tétrault ne tarit pas en éloges à l'adresse de l'Agence Cook, qui a organisé le voyage des pèlerins, les conduisant partout avec beaucoup de tact. La visite aux châteaux de la Loire a été magnifique. En Allemagne, les pèlerins ont remarqué la parfaite urbanité de la population et son empressement à donner les informations désirées par les touristes. "Il y a beaucoup de foi, en Allemagne," nous dit M. l'abbé Tétrault, "les catholiques en témoignant sans crainte".

Le spectacle de la Passion valait à lui seul les frais du voyage, ajoute avec enthousiasme M. l'abbé Tétrault. De ses yeux, il a vu les acteurs communier le matin de la représentation. Cinq mille personnes assistaient à cette représentation unique en son genre. Anton Lang est admirable dans son rôle du Christ; dans sa scène du crucifiement, il est demeuré vingt-trois minutes en croix.

Nous espérons que M. l'abbé Tétrault, quand il sera reposé de ses fatigues, se rendra à notre cordiale invitation et fera profiter les lecteurs de La Tribune de ses impressions de voyage. C'est le deuxième que le vénérable abbé a fait en Europe, mais c'est, à son dire, le plus beau de sa vie.

Eugène CHARTIER

Electeurs!
EN GARDE!

DERNIERE MINUTE—
Le fameux Règlement
No 328 est voté. La dé-
pense de \$55,500 dans
l'avis de motion s'élève-
ra à \$80,300.

Seuls, une dizaine
d'électeurs, un enfant
et...le chien de M. Payan
sont présents dans la
Salle. Commentaires
dans notre prochaine
édition.

En attendant: En
Garde!

o o o

Au Séminaire

L'élève Vincelette, du Séminaire de notre ville, a obtenu 83.4 dans son baccalauréat à l'Université, se plaçant ainsi le sixième pour le prix Collin, remplaçant le prix du prince de Galles, maintenant réservé aux collègues de la région universitaire de Québec.

Les Bacheliers ès-arts du séminaire se sont classés comme suit: Bail (Armand), a.d., Dubuc (Télesphore), Forest (Elisée), Fortin (Maurice), Gadbois (Adrien), Laroche (Joseph), Larue (Alfred), Nadeau (Gabriel), a.d., Ouimet (Albert), Rajette (Atcher).

Les Bacheliers ès-sciences: Bourbeau (Ls-Auguste), Côté (Frs-X.).

Les Bacheliers ès-lettres: Bourgeault (Joseph).

Pour les examens de rhétorique, voici la liste des candidats qui ont conservé, sur un maximum de 100 points, les 60% requis: Donat Aubé, Philippe Beaugard, Nazaire Benoit, Yves Choquette, Antonio Dansereau, Georges Deslandes, Arthur Dufour, Joseph Gaudette, Philippe Labossière, Oscar Laflamme, Adelard Lavallée, Joseph Paulhus, Emile Provost, Paul Robert, Léo Sansoucy, Gaspard Savaria, Auguste Scott, Marc St-Pierre, Richard Vincelette, a.d.

o o o

Nos Marchands Détaillants

A leur dernière assemblée, les membres de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, Conseil exécutif du district de S.-Hyacinthe, ont délégué M. L.-J. Dubois, leur vice-président et marchand de S.-Dominique, à la grande Convention de cette société, qui doit avoir lieu à Québec les 31 août et 1^{er} septembre. Le choix est des plus judicieux.

o o o

Fête Champêtre

N'oubliez pas la grande fête champêtre, organisée par les Zouaves, sur la terrasse de M. J.-Arthur Séguin, à S.-Joseph d'Yamaska, le 6 août prochain. On y fera le tirage de \$50.00 en or dont la raffle se poursuit dans la ville depuis un certain temps. Tous devraient se procurer des billets: pouvoir gagner \$50.00 en or avec dix sous n'est pas une aubaine ordinaire. Ceux qui ont des livrets de cette raffle devront les remettre pour le 4 août.